

Fédération Française de Shôgi

Association inscrite au registre des associations du tribunal de Colmar Volume LXI Folio 16

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 4 Octobre 2014

L'Assemblée s'est déroulée à la salle dite « du corps de Garde », 17 place de la Cathédrale 68000 Colmar sous la présidence de M. Eric le Morvan, secrétaire, pour cause de démission du bureau élu pour l'année courante.

L'AG a débuté à 22 :22

Le Quorum est atteint, seules les voix du club de Limoges n'étant pas représentées, selon le décompte suivant :

- Club de Nancy : 9 voix (représentées par Eric Le Morvan)
- Club de Colmar : 8 voix (représentées par Fabien Osmont)
- Club de Besançon : 9 voix (représentées par Gilles Tonnelier)
- Club d'Angers : 7 voix (représentées par Pierrick Bruneau)
- Club de Limoges : 5 voix (non représentées)
- Club de Paris : 7 voix (représentées par Nicolas Wiel)
- Club de Cannes : 3 voix (représentées par procuration à Eric Cheymol)
- Club de Fontenay : 5 voix (représentées par Bernard Clément-Demange)
- Les joueurs non affiliés : 2 voix (représentées par Christophe Weimann)

Soit un total de 55 voix.

Introduction du président de séance

Après lecture du bilan annuel, un rappel est donné sur le fait que l'année a été compliquée, essentiellement en raison de l'impossibilité pour le bureau en place de faire cohabiter différents mouvements de pensée au sein de la Fédération, lesquels étaient chacun soutenus avec passion. Pour cette raison, différents clubs se sont retirés, parmi lesquels :

- Club de Sartrouville
- Club de Cergy
- Le petit Pouchet

Bilan moral de la saison 2013/2014

Biathlon échecs / Shogi (Marseille)

Cet évènement s'est tenu en Septembre 2013 en collaboration avec l'ISPS (International Society for Promotion of Shogi) et le club d'échecs de Marseille, dans le cadre de la nomination de Marseille en tant que capital Européenne de la culture. Dans ce cadre, diverses animations ont été assurées, dont un tournoi double échecs / shogi. Grâce à cette action, le shogi est apparu en évidence sur le site web de la Fédération Française d'Echecs.

Animation Shogi au Backgammon World Championship (Monaco)

Sur initiative de Madoka Kitao joryu 2-dan, une animation shogi a été proposée lors des Championnats du Monde de Backgammon qui se sont tenus à Monaco début Aout 2014. L'équipe d'animation pour le Shogi était formée de Madoka Kitao, Tomohide Kawasaki, Fujiwara Kota, Philippe Dovetta & son épouse, Yann & Fabien Osmont. Katsura Yamamoto fut aussi d'un grand support durant la phase de préparation. Les jeux et les pendules furent prêtés par le club de Cergy et l'Association Shogi d'Alsace.

Un tournoi à élimination directe avec poule de consolation a été proposé. 12 joueurs dont 7 Japonais y ont participé. Jean Fortin dut s'incliner en demi finale contre le vainqueur du tournoi, Fujiwara Kota, et finira quatrième. Au tournoi de consolation, Philippe Dovetta et Adrien Levacic se partagèrent la troisième place. Quoique décevante, la participation de quelques Français fut bienvenue. L'annonce tardive de l'évènement, l'aspect onéreux de l'hébergement et le choix d'une date en pleine période de congés ont pu contribuer à ce résultat mitigé.

Le point d'orgue de cette animation fut une partie d'exhibition entre Daisuke Katagami 6-dan et Moriuchi Ryuo, commentée par Madoka Kitao et Tomohide Kawasaki. La vidéo de cette partie est disponible sur Youtube. Durant les deux jours, un stand d'initiation permit à des joueurs de Backgammon de découvrir le Dobutsu Shogi et le Shogi. Néanmoins, l'intérêt pour ce jeu ne fut pas si flagrant pour une première. On peut imaginer que le fait que le Championnat du monde ait été remporté par une Japonaise cette année aidera à attirer le regard vers ce jeu traditionnel nippon.

Malgré ces résultats plutôt mitigés, l'ambiance dans laquelle s'est déroulé l'évènement fut particulièrement agréable et donna l'occasion aux joueurs Français de jouer quelques simultanées avec les joueurs professionnels présents.

A titre de bilan, si cette animation devait être répétée, une meilleure préparation logistique en amont éviterait les soucis de dernière minute. De plus, une communication dès le Printemps, et peut-être la gestion d'un hébergement partagé pour réduire les frais aux participants, permettrait peut-être d'améliorer le taux de participation.

Association Jeunes France-Japon (Nantes)

Comme les années précédentes, le club de shōgi était ouvert tous les dimanches après-midi dès 14h, au local de l'association, 5 place du commerce. Cette année a confirmé l'augmentation du nombre de personnes participant à la vie du club, puisqu'une trentaine de personnes sont venues au moins une fois au club depuis janvier 2014. Il y a actuellement une dizaine de personnes régulières, c'est à dire, participant au moins à une séance sur deux.

Sur l'année 2014, nous n'avons pas organisé de tournois. Ceci s'explique d'une part par la faible demande de nos membres pour des tournois ou des parties classantes, et par un contexte régional moins actif. Toutefois, afin de faire découvrir d'autres visions du shōgi, nous avons fait intervenir, lors de séances spécifiques, Benjamin Briffaud, Erik Roeloffzen et Eric Cheymol. En parallèle, nous avons conservé nos actions de promotions du shōgi. Par exemple, nous étions cette année en partenariat avec le Château des ducs de Bretagne à Nantes dans le cadre d'une grande exposition sur les Samouraïs.

Association Shogi d'Alsace

La saison 2013-2014 fut un bon crû pour l'ASA du fait :

- D'un renforcement du club de joueurs issus du club du Lycée Bartholdi malheureusement disparu, augmentant le noyau de joueur réguliers,
- La participation de joueurs à des tournois extérieurs (participations à 5 tournois extérieurs de 5 joueurs différents),
- La délivrance régulière d'animations de promotion dont en particulier une intervention auprès d'étudiants en Master de Commerce International à Mulhouse, 4 interventions en ludothèque, et deux interventions en Lycée professionnel,

- La tenue d'un stand permanent durant une semaine au nouveau festival du jeu Mulhousien « Happy'Games » qui reçut la visite de plus de 20'000 personnes.
- de séances hebdomadaires agrémentées cette saison de petit cours de shogi d'environ 30 minutes au début de chacune d'entre elles,
- d'un week-end de « stage » organisé en collaboration avec la Fédération Allemande, animé par le joueur professionnel Shohei Takada 6-dan,
- l'organisation de 3 tournois : L'Open de Colmar (26 joueurs dont 16 Français pour la plupart de l'Est, 10 joueurs étrangers pour la plupart Allemands et Belges), le tournoi par équipe « Shogi Matsuri » (seulement 2 équipes : Colmar & Nancy), et enfin le tournoi interne.

L'ASA relève que l'usage du Dobutsu Shogi / Yokai no Mori dans les animations aide énormément à capter un public qui n'a pas toujours le temps ou la patience d'apprendre un jeu de stratégie plus développé.

Association Shogi Paris

Le club compte 2 à 4 participants réguliers aux séances hebdomadaires.

Un tournoi en mémoire de Frédéric Pottier a été organisé en Décembre 2013. Les frais d'inscriptions ont servi à faire un don à sa famille.

Cercle de Shogi Bisontin (Besançon)

Le Club de shôgi Bisontin (CSB) a pour vocation la diffusion de la pratique des échecs japonais dans le secteur de Besançon. Pour cela, le CSB s'est réuni tous les lundis soirs (18h-20h) de l'année (hors grandes vacances scolaires), où des initiations, des cours et des entraînements étaient dispensés. Le CSB a compté 13 membres adhérents pour l'année 2013/2014, auxquels il faut ajouter les initiations, les visites de curiosités, etc... Grace à ce noyau, les réunions de l'année se sont déroulées avec des sessions allant de 4 à 14 joueurs et une moyenne centrée autour de 10 (soit 5 plateaux réguliers). Les adhésions au CSB avaient un tarif de base de 20€ et 10€ pour les étudiants de l'ENSMM, car c'est une association de l'ENSMM (Playmeuh) qui nous accueillait dans son local en contrepartie.

Ce partenariat s'est très bien déroulé, dans une bonne entente. Le tarif des adhésions avait pour vocation de couvrir les frais de matériel de base (cahiers d'initiation, cahier de tsume, cours, etc.), le renforcement du matériel du club (jeux + pendules), l'organisation d'événements (avance de trésorerie pour le shôgibanizer, assurances), et la prise en charge de l'inscription des membres au championnat de France 2014. Au cours de l'année écoulée, le CSB a organisé un tournoi interne et un tournoi open (le shôgibanizer) qui a réuni 20 joueurs (maximum possible). Nos membres ont également participé à divers tournois et manifestations tout au long de l'année, suivant leurs choix individuels, mais se déplaçaient généralement par « voiture » de 4 ou 5 personnes dans le quart nord-est de la France.

J'en profite d'ailleurs en tant que représentant du CSB pour noter la chance qu'à le CSB d'avoir parmi ses membres (inclus au bureau et en dehors) des bénévoles passionnés qui nous ont aidés à chaque fois qu'il y en avait besoin, que ce soit dans la logistique des événements, l'organisation et la participation à des manifestations et pour leurs prises d'initiatives qui ont fait que le CSB s'est beaucoup plus fait connaître du public cette année. Tous ces efforts n'ont pas été vains, car ils nous ont permis de tisser des contacts associatifs pour augmenter notre présence aux seins des associations locales (nous avons été sollicités par divers organismes pour faire des initiations) et ils ont également permis le recrutement de nouveaux membres.

Cette année 2013/2014 a été une bonne année, car elle a permis une pérennisation de la pratique du shôgi à Besançon, avec un noyau de participants réguliers, alors que l'année passée s'était déroulée avec des fréquentations très instables. Nous expliquons cette stabilité grâce à un local calme, une bonne ambiance, des enseignements structurés (exercices, cours thématiques, visualisation des progrès...) et un bon taux de fréquentation des tournois.

Grace à ces résultats, le CSB entrevoit pour l'année 2014/2015, de renforcer son activité. Cela se traduira par la recherche d'un nouveau local à la capacité plus grande, durable dans le temps (et non juste pour un an), par le renforcement de notre activité en essayant de créer un programme annuel de formation pour différents niveaux, en faisant l'acquisition de matériel (pendules), tout en maintenant les initiations et l'adhésion de nouveaux membres (tourné cette année en priorité vers les étudiants de l'université de Franche Comté).

Club de Shogi de Nancy

L'année écoulée a été plutôt bonne pour le club de Nancy. Le nombre de membres reste plutôt stable (environ une dizaine de joueurs aux réunions hebdomadaires). Le club a tenu le rythme des séances toutes les semaines, y compris pendant les vacances.

Le club a participé aux conventions Anim'est, convention sur la culture japonaise à Nancy offrant une belle opportunité de recruter de nouveaux membres, Sennyu (Épinal), une convention sur le Japon, et à Jeux et compagnie, une convention sur les jeux également à Épinal, pendant lesquelles les visiteurs furent initiés au shōgi et au dobutsu et des jeux et des livres furent vendus. Un membre du club a également participé à la tenue du stand FFS à Cannes lors du Festival des Jeux.

Le club a remporté le Championnat de France par équipes. Des membres ont participé à des tournois dans toute la France (Paris, Marseille, Colmar...) et un tournoi a été organisé à Nancy dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans du jumelage entre Nancy et Kanazawa.

R.A.S. (Angers)

Activité assez discrète pour l'année en cours car les anciens du club sont partis pour raisons professionnelles. Néanmoins le club est en cours de reconstruction (8 membres actifs).

Fontenay

Club créé il y a un an. Bien que la motivation demeure, celui-ci est amené à fermer, l'unique animateur ne pouvant plus y consacrer assez de temps.

Le club se composait de 3 enfants et deux adultes, qui ne se réunissent plus depuis que le club est fermé. Un gros tournoi (25/30 participants) a été réalisé dans l'année.

Joueurs non affiliés à un club (représentés par Christophe Weiman) : Rien à signaler.

Rapport de commissions

Le groupe de travail autour des différents type des pièces (traditionnelles / hidetchi) a connu une forte animation. Après 3 mois d'échanges intenses, la personne en charge de l'animation du groupe a démissionné, faute de réussir à trouver une solution convenant à toutes les parties.

La commission pédagogique n'a pas été assurée cette année, son responsable, Erik Roeloffzen n'ayant pas initié les travaux. Néanmoins, un grand remerciement général lui a été donné pour tous ses efforts et notamment pour sa présence majeure sur les festivals comme le Festival International du Jeu à Cannes ou à la Japan Expo à Paris.

Commission de révision des statuts

Suivant les décisions de la précédente Assemblée Générale, une commission de révision des statuts de la FFS a été constituée avec pour but de valider la cohérence du contenu avec la réalité du terrain et de préciser les points étant demeurés flous lors de la première rédaction. Cette commission, lancée tardivement (fin Février 2014), n'a pas réussi à rendre son rapport définitif en amont de cette

Assemblée Générale. La commission fut constituée de Fabien Osmont, Eric Cheymol, Christophe Weimann, Bernard Clément-Demange, Benjamin Briffaud, et Nicolas Wiel. Originellement prévus, Luc André, Damir et Adrien Levacic se retirèrent dès le début faute de disponibilité. Lei Saarlainen ne donna aucun retour aux premières sollicitations et fut donc aussi retiré du groupe. En tout 347 emails ont été échangés à ce jour dans ce cadre, permettant aux uns et aux autres d'échanger en bonne intelligence différents points de vue sur cette révision profonde des statuts.

A l'issue des échanges, les modifications majeures envisagées portent sur

- la définition des membres de la Fédération afin de clarifier le statut d'une association membre et aussi des membres isolés ;
- la définition de l'Assemblée Générale et en particulier sur son mode de scrutin : entre ce qui était prévu statutairement et la pratique, de nombreuses variations avaient été constatées. La solution qui sera suggérée s'inspire du mode de fonctionnement des Fédérations Françaises d'Echecs et de Go ;
- Le rôle que la prise de licence pourrait jouer pour identifier clairement les membres de la Fédération ;
- La mise en cohérence des articles les uns avec les autres.

La commission espère terminer son travail avant la fin Novembre, laissant alors tout loisir au Conseil d'Administration d'étudier ses propositions et, le cas échéant, de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'entériner les changements proposés. L'esprit dans lequel les échanges de cette commission se sont effectués fut ouvert, montrant qu'il était possible au sein de la fédération d'avoir des points de vue différents et de trouver des solutions qui conviennent à chacun sans pour autant s'agresser.

Du fait de ses travaux, la commission relève qu'une bonne gestion des licences et des cotisations est essentielle au bon fonctionnement de l'institution et demande à ce qu'un effort soit fait à cet effet.

Bilan financier

Après reprise des comptes du bureau démissionnaire, l'ancien trésorier, Benjamin Briffaud, a résumé la situation financière de la Fédération en quelques points clés:

- Les fonds de la Fédération s'élèvent actuellement à 3831.07€
- En revanche le stock diminue, expliquant pour partie la bonne santé financière.
 - ⇒ L'Assemblée convient qu'un état des lieux de la répartition actuelle du stock et des sommes restant à régler devra être assuré.
- Les cotisations représentent environ 400€ pour cette année. Une forte partie de celles-ci est liée aux activités d'animation intensives de Lei Saarlainen.
- Les ventes du livre Praxéo représentent 450-500 € avec environ 150 livres vendus dans l'année, principalement liés aux droits d'auteurs reversés. A ce jour 880 exemplaires ont été vendus.
- La valeur du stock représente environ 2000€ avec essentiellement des jeux traditionnels et des dobutsu shogi.
- Les Frais de fonctionnement s'élèvent cette année à environ 600€ car l'appel à cotisation des assurances RC n'a pas été effectué auprès des associations bénéficiaires. Hormis l'ASP, aucun club ne l'a donc encore réglé.
 - ⇒ L'Assemblée convient qu'un appel à cotisation sera envoyé aux clubs concernés pour relance.
- Il n'y a pas de subventions recensées mais des partenariats sont présents.

- Concernant l'organisation du Biathlon de Marseille, tout a été pris en charge par l'ISPS, rien par la FFS
- L'organisation de l'ISF en 2011 a été bénéficiaire à hauteur de 300 euros.

Quitus

Concernant le quitus des comptes et bilan moral :

- Votes contres : 0
- Votes d'abstentions : 2 (représentants 15 voix)
- Votes pour : tout le reste => le Quitus est donné

Concernant l'approbation des comptes :

- Votes contres : 0
- Abstentions : 0
- Pour : tout le monde => approbation à l'unanimité

Renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration

Une seule candidature officielle (par liste) s'est annoncée. Aucune autre candidature ne s'est présentée lors de l'Assemblée. Aucune proposition de postes suppléants n'est effectuée. Concernant le bilan des votes aux postes :

| | Poste de président : Fabien Osmont | Poste de Trésorier : Bernard Clément Demange | Poste de secrétaire : Gilles Tonnelier |
|-------------------------|---------------------------------------|---|---|
| Vote(s) contre(s) | 0 | 0 | 0 |
| Vote(s) d'abstention(s) | 0 | 0 | 0 |
| Vote(s) pour(s) | unanimité | unanimité | unanimité |

Avant de passer aux élections des membres du Conseil d'Administration, le président nouvellement élu rappelle son souhait d'accueillir au sein du CA des personnes ayant un esprit d'engagement et non de présentéisme.

En plus du bureau, membre par défaut, 7 personnes se sont présentées pour faire partie du CA. Toutes les candidatures ont été acceptées à l'unanimité. Nous pouvons donc compter parmi les membres du CA :

- Benjamin Brifaud
- Eric Cheymol
- Christophe Weiman
- Pierric Bruneau
- Flavian Rautureau
- Eric Le Morvan
- Nicolas Wiel

Points divers

Avant la fin de la séance, quelques points sont abordés :

- Le comité d'arbitrage est maintenu. Il est constitué de Fabien, Nicolas, Eric, Benjamin et Jean (Jean étant le seul non arbitre, mais avec une forte expérience internationale en tant que joueur de Shogi). Le comité s'attachera à poursuivre le travail engagé par Benjamin sur le premier manuel de l'arbitre.
- La commission des statuts est maintenue. Elle est formée de Fabien, Nicolas, Eric, Benjamin, Christophe et Bernard.
- L'Assemblée convient de relancer la commission sur les jeux non traditionnels (hidetchi).
- Il est convenu qu'un appel à candidature pour le Championnat de France devra être lancé dans les semaines à venir avec pour objectif réception des dossiers constitués pour Fin Novembre 2014 et vote avant la fin de l'année. Une candidature potentielle pour l'organisation du Championnat de France est formulée par le club d'Angers.

Enfin, un remerciement unanime est formulé à l'égard d'Eric le Morvan et de Luc André pour le travail fourni, fortement apprécié.

L'Assemblée Générale est close à 23 :23

Membres du bureau :

| | | |
|--|---|--|
| Président Fabien Osmont 41b rue d'Ostheim 68320 Jepsheim Né le 11.10.1970 | Secrétaire Gilles Tonnelier 32K av du Commandant Marceau 25000 Besançon Né le 21/07/1984 | Trésorier Bernard Clément-Demange 20 rue André Cordier 78210 Saint Cyr l'Ecole Né le 19/02/1964 |
|--|---|--|

Le président
Fabien Osmont

Le secrétaire
Gilles Tonnelier